

Introduction à la deuxième partie

« numériser et diffuser les collections de presse »

par Lydia MERIGOT,
Inspection générale des bibliothèques

Pour ces journées du patrimoine écrit, c'est la Presse qui est à l'honneur, la presse et ses collections avec ses fascicules, ses pages, ses nombreuses éditions, bref la masse d'informations qu'elle charrie et les difficultés de conservation et de communication qu'elle pose.

Elle est partie intégrante de notre patrimoine, même si longtemps elle a été considérée comme « moins noble ». C'est en effet une source quotidienne, journalière de la vie dans toutes ses composantes, sous tous ses aspects.

La première journée a évoqué le dispositif incitatif de l'État en faveur du patrimoine écrit, les collections des bibliothèques françaises du point de vue de leur signalement et de leur conservation, de la coopération qui s'est nécessairement instaurée pour répondre aux besoins des lecteurs, en matière d'exhaustivité et d'accessibilité.

Cette deuxième journée, du moins pour la matinée, va être consacrée à **la numérisation des collections de presse**. Le recours à des procédés de substitution n'est pas nouveau : le microfilm a été largement employé pour stocker, conserver, préserver et communiquer la presse (l'ACRPP ne me contredira pas !). Ce qui est nouveau, c'est la numérisation conjuguée aux réseaux appelés un temps « les autoroutes de l'information », qui assurent facilement le transport, la diffusion de ces données contribuant ainsi au formidable développement de cette technique.

La première partie de la matinée est consacrée à des exposés « techniques », en réalité plus larges, plus amples, faits par :

- **l'ACRPP** bien connu et de longue date, comme opérateur et prestataire «dédié» à la reprographie de la presse, des périodiques anciens, et dont l'activité était étroitement liée au microfilm.

- **La BNF**, opérateur national et producteur de bibliothèque numérique, qui a mis en œuvre depuis deux ans « un Plan de numérisation de la Presse ». Dans cet exposé, c'est l'ensemble du processus qui conduit du papier au numérique, et plus exactement à la consultation qui est abordé. C'est une dynamique de production qui n'exclut pas pour autant le point de vue de l'utilisateur.

Avant de poursuivre, il me paraît important de rappeler et de souligner deux points, quitte à enfoncer des portes ouvertes :

Le premier est propre à la Presse : c'est la masse, la quantité de pages à numériser certes, mais surtout **la nécessité, l'obligation de reproduire le journal dans sa présentation**

originale, dans sa mise en page, indissociable de l'information contenue. Ce qui implique un mode de reproduction image.

Le deuxième, c'est que **la technique de numérisation choisie**, en amont du processus, **conditionne** l'aval, autrement dit **les modalités de navigation et de recherche.**

La numérisation est devenue courante, tout le monde numérise ou peut numériser du texte, des images, du son, dupliquer et stocker sur des cédéroms etc...C'est une banalisation de l'acte de numériser pour l'individu comme pour les collectivités.

Or, il ne suffit pas d'avoir un scanner, un bon logiciel de reconnaissance optique de caractères et de la mémoire pour stocker les données. Si on veut les diffuser et qu'elles soient utilisées, c'est tout **un processus de fabrication** qui met en œuvre une chaîne de production, avec ce que cela implique d'organisation, de logistique, de gestion des compétences, de recours à la sous-traitance, d'exploitation informatique, de travail sur l'ergonomie du produit et du service, d'étude juridique sur la diffusion. C'est ce que montrent Frédérique Joannic-Seta et Philippe Mezzasalma en présentant le plan de numérisation de la presse à la BNF.

La deuxième partie de la matinée présente des exemples de coopération en matière de numérisation :

- le premier concerne **le plus grand quotidien de la PQR *Ouest Éclair***, l'ancêtre d'*Ouest France* **avec trois partenaires**, un opérateur national, une agence de coopération régionale, la COBB, et le CRL de Basse-Normandie.

Cette numérisation partagée suppose au préalable **un accord nécessaire** sur « qui fait quoi » selon une logique de vocation qui rejoint la compétence. Elle exige aussi le même procédé de numérisation, des spécificités techniques homogènes de manière à ce que le lecteur, au final, ait un produit avec des variantes et non plusieurs produits.

- L'exposé suivant montre **une coopération locale entre la BM de Versailles et les Archives départementales des Yvelines.**

Cette entreprise est balisée par une convention de coopération qui formalise l'accord sur les critères de sélection, les critères de répartition des titres, les financements etc... Elle repose également très fortement sur la volonté et l'engagement des deux chefs d'établissement, et sur la mise en place d'équipes de projet en binômes, qui soient soudées.

En définitive, on assiste à une éclosion de projets, à un foisonnement de réalisations qui concernent le Patrimoine, en Région, à Paris, et qui ne sont pas toutes identifiées, avec le risque de doublons, de dispersion des efforts...

Ce fait a été souligné dans le rapport *Pour que vive la politique du livre*, et la proposition 25 cherche à y remédier, en proposant un schéma d'orientation du numérique en bibliothèque, élaboré en concertation étroite avec la BNF. Parmi les différents éléments qui le constituent, figure l'établissement d'**un premier état des réalisations existantes** et un cadre d'organisation partagée.

Cette proposition de cadrage, de plan d'ensemble, s'explique aussi par deux aspects de la numérisation, d'ordre différent, mais qui sont tous les deux essentiels pour la pérennité des entreprises :

Le problème des coûts, même si internet véhicule une culture de la gratuité pour l'interrogation et l'utilisation des services. Les coûts de réalisation bien sûr, pour lesquels les établissements bénéficient souvent de subventions d'investissement, mais aussi les coûts de fonctionnement, souvent mal appréciés, en particulier les coûts de personnels, d'exploitation informatique, qu'il faut prévoir.

La conservation des produits numérisés qui est généralement sous évaluée dans la mise en œuvre du projet, en particulier les conditions de stockage (format, local) très importantes, essentielles, pour des collections patrimoniales, car **les collections numériques sont des collections à part entière, virtuelles, idéales, qui ont leur vie propre.**